

ECHOS DU NORD-OUEST

(Du Manitoba)

—La brique se vend \$25 le mille. —De tous côtés les feux de prairie exercent leurs ravages.

—Les guérets d'automne, et plus spécialement le cassage, sont retardés faute de pluie.

—L'école d'industrie pour les sauvages sera établie à l'embouchure de la rivière Haute, Fort McLeod.

—Les poules de prairie et les perdrix sont très nombreuses, cette année, et les chasseurs n'ont point de mal à les abattre.

—Quatre sauvages prisonniers au fort McLeod sont parvenus à tromper la surveillance de la police. Deux d'entre eux, en particulier, de la tribu des "Gens du Sang" et un Piegan coorent encore; les autres de la tribu des "Stories" ont été plus malheureux, la police les a atteints et logés de nouveau en prison.

—Les traîneurs (nom donné aux sauvages qui ne font partie d'aucune bande) ont reçu leur paie annuelle, jeudi 22 septembre. Tous les indigènes de la rive nord de la Saskatchewan ont maintenant été payés; ceux de la rive sud le seront la semaine prochaine, lors du retour de l'agent, actuellement au lac de la Biche.

Voici les montants distribués la semaine dernière: chef Tommy Lopatac et sa bande, \$1,000; chef Alexandre, \$970; Michel, \$866; Alexis, \$1,085; orphelins de la mission de St-Albert, \$160; traîneurs d'Edmonton, \$425.

À TRAVERS OTTAWA

Le foin—Il y a eu abondance de foin ces jours-ci sur le marché de la basse-ville.

—Les pilules de noix longues du McGale guérissent le mal de tête, etc.—25c. par boîte.

Fourrures—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de fourrures que nous publions aujourd'hui. M. H. L. Côté en tient un assortiment des plus variés.

Indice—Une belle peau, un teint frais, annoncent le soin, l'ordre, la propreté. Il faut à une jeune personne sa fiole de Lotion Persienne, comme il lui faut sa boîte de poudre à dent.

Construction—On a commencé à couvrir le toit de la nouvelle église St-Jean Baptiste aux Chaudières.

Terrible—Deux mille livres de thé japon venant d'être reçu, seront vendus à moitié prix, 25c la livre, chez N. A. Savard, rue Dalhousie. Envoyez chercher un échantillon gratis.

Concert.—Demain soir ont lieu un concert et une représentation dramatique dans la salle de l'école des frères à Hull.

AVIS.—Pour le mal de dents, les brûlures, les coupures et le rhumatisme, servez-vous du Pain Killer de Davis. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Bois de corie—On dit que le bois franc pour chauffage sera plus cher cet hiver que d'habitude, car il paraîtrait que les cultivateurs en ont moins coupé que les années passées.

Ancien système—Autrefois on ne se purgeait qu'avec des pilules. Aujourd'hui l'usage se répand de plus en plus de se purger lentement, avec le meilleur tonique laxatif, les Amers indigènes.

Institut Canadien—M. J. Bédard a été nommé membre du bureau de direction de l'Institut Canadien en remplacement du Dr. Valade que ses nombreuses occupations empêchent de continuer à remplir cette charge.

Vox populi vox dei—Tout le monde proclame aujourd'hui que le "Remède du Dr Sey" est le meilleur médicament connu contre les maladies du foie, de l'estomac et des intestins.

Grand Concert—Le concert que l'Union dramatique des Chaudières et la fanfare de Hull devaient donner le 14 octobre, aura lieu définitivement dimanche prochain, 28 courant, à la salle du collège de Hull. Les billets, antérieurement vendus seront valables pour cette soirée. Le club des Chaudières jouera "L'Expiation," drame en 3 actes. La fanfare exécutera les morceaux suivants: Robert le Diable (gr de fantaisie) Meyerbeer; Vaillance (Polka militaire) par H. Brenot; Les Gardes de la Reine (gr. Valse) Godfrey; Air varié pour tous les instruments... Dabois; Grande fantaisie sur la Canadienne, par H. Brenot; God save the Queen avec variations... X**

Scieries—M. Boyd Caldwell fait construire une scierie au lac Caldwell, près de Wilbur, et on construit un embranchement de chemin de fer au lac Calabogit.

—Sirop du Dr Goderre pour soulager les douleurs des jeunes enfants—25c. par bouteille.

Querelle—Une querelle a eu lieu, hier, sur la rue Chapelle, entre deux individus bien connus de la police. Les combattants auront sans doute à rendre compte de leur conduite devant Son Honneur le juge O'Gara, lundi prochain.

Un bon remède.—Pour les crampes, les douleurs dans l'estomac, dans les intestins, et pour les frissons, servez-vous du Pain Killer de Perry Davis. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

A la Basilique—Demain, Mon sieur Duhamel chantera la messe à la Basilique d'Ottawa. C'est demain le 9ème anniversaire de sa consécration.

Les directeurs de pensions, instituteurs et autres trouveront constamment, au magasin de musique de F. Boucher, 158, rue Sparks un choix varié de cantates pour distributions de prix, du d'année, fêtes de séculiers, visite de pasteur et d'évêque; ainsi qu'une splendide collection de romances françaises spécialement publiées pour Pen sionnats.

Funérailles—Les funérailles de M. J. B. Granier ont eu lieu, ce matin, à la Basilique, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par le Révd. Père Forget, du collège d'Ottawa. Les porteurs des coins poés étaient MM. Ed. Paradis, Hector P.neau, L. J. Bédard, Jos. Vincent et les deux messieurs Carrière, de Hull.

Officiel—Le premier acte officiel du nouveau gouverneur-général sera de prendre en considération la demande de la commutation de la sentence prononcée contre Maria McCabe, jeune fille de Hamilton, qui a été condamnée à mort dernièrement pour avoir tué son enfant.

Bret Harte, dans l'un de ses jolis essais, parle d'une institutrice qui avait l'habitude de faire de longues excursions dans les forêts de pins de la Californie, rien que pour en respirer l'arôme. Ce traitement est plus efficace qu'on ne le croit communément. Les piâs et les épinettes ont été d'un grand secours médical. Le sirop de gomme d'épinette rouge de Gray—préparation scientifique—produit les mêmes effets que le traitement dont nous venons de parler. Depuis vingt ans qu'il est en usage, il a donné les résultats les plus satisfaisants.

Prix 25 et 50 cts la bouteille. —Bret Harte, dans l'un de ses jolis essais, parle d'une institutrice qui avait l'habitude de faire de longues excursions dans les forêts de pins de la Californie, rien que pour en respirer l'arôme. Ce traitement est plus efficace qu'on ne le croit communément. Les piâs et les épinettes ont été d'un grand secours médical. Le sirop de gomme d'épinette rouge de Gray—préparation scientifique—produit les mêmes effets que le traitement dont nous venons de parler. Depuis vingt ans qu'il est en usage, il a donné les résultats les plus satisfaisants.

Marché—Le marché ce matin à la basse-ville, était le plus considérable qu'il y ait eu depuis le commencement de l'automne. Les produits se vendent facilement. Les oies valaient de 40 à 60 cents, les canards de 50 à 60 cents; le poulet, les points de 40 à 60 cents le couple; les perdrix de 40 à 50 cents le couple; le beurre 20 cents; le lard \$8.50 à \$9.00 par cent livres.

OTTAWA, ONT., le 27 Octobre 1883.

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poulmon, soit pour les enfants ou les adultes; car en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JONAS HILL.

Papier peint—Trois ballots de TAPISSERIE viennent d'être reçus et seront vendus au PRIX COURANT, chez P. C. GUILLAUME, No. 455, rue Sussex.

AVIS

Les avis de naissances, décès, et mariages doivent être invariablement payés d'avance. Qu'on ne l'oublie pas. Il nous est impossible d'ouvrir des comptes pour des montants aussi minimes.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Gara] Robert Pilkinton, accusé d'ivresse et de désordre sur la voie publique, est renvoyé en prison pour huit jours. J. Anderson, accusé d'ivresse, est condamné à \$5 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés. John Sorrow et John Legan, accusés d'infraction aux lois municipales, n'ayant pas comparu, un warrant est émané pour leur arrestation. John Stuar, accusé d'assaut sur la personne de madame Turcot; cause retirée. Une cause pour vente de boisson sans licence est ajournée à mardi prochain. Un témoin pour avoir refusé de prêter serment dans une cause sans avoir paiement, est condamné à deux jours de prison. M. Hall accusé de voies de fait; cause remise à lundi.

FOURRURES

Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de

MANTEAUX ET D'LMANS, en Seneskin et doublés en fourrures, pour dames. Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Chapeaux, Casques et mitaines. Le plus bel assortiment qui existe à Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez

H. L. COTE, 128, Rue Rideau Sept. 1883

LE MAGASIN PALAIS DE MEUBL. S.

LES PLUS NOUVEAUX MEUBLES DE Chambre à Coucher Sont maintenant exhibés dans nos vitrines. Ces meubles sont fabriqués dans les derniers goûts, en noyer noir et sculptés dans un style des plus relevés et ornements en noyer français. Se vendent \$55 00 SEULEMENT JACOB ERBATT, 38 RUE RIDEAU. P.S.—Ne manquez pas d'aller visiter ces meubles avant d'acheter ailleurs. 27 octobre 1883

DORION & DELORME, ARTISTES-PHOTOGRAPHES, 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, OTTAWA.

Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada. D'après des procédés nouveaux MM. Dorion et Delorme sont en état de satisfaire encore plus que par le passé leurs nombreux clients, de la ville et de la campagne. Viennent aussi de recevoir un assortiment complet et d'un genre tout nouveau d'albums, de cadres dorés, en velours, et de tout genre, à la satisfaction du public. Photographies de toutes grandeurs, satis faites et garanties. Une visite est sollicitée chez

DORION & DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau. 18 Oct. 1883.

A WHOLESOME CURATIVE. NEEDED IN

Every Family.

AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOZANGE for Constipation, Biliousness, Headache, Indisposition, &c. SUPERIOR TOPILLS and all other system-regulating medicines. THE DOSE IS SMALL, THE ACTION PROMPT, THE TASTE DELICIOUS. Ladies and children like it. Price 25 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

TOUS LES THÉS Sont réduits de 25, 30 et 35 pour cent pour un mois seulement. Nemanquez pas cette occasion. Oscar McDonell, EPICIER ET MARCHAND DE VINS 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Mde J. B. Bertrand, OUVRIER, LUNDI, 15 COURANT, UNE ECOLE PRIVEE, Dans l'ancien magasin de M. A. D. Richard, COIN DES RUES DE L'EGLISE ET CUMBERLAND. Elle enseignera le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et tiendra aussi une ECOLE DU SOIR. Ottawa, 11 Oct. 1883.

Nouvel établissement LUNDI, 24 SEPT, J'ouvrirai un Magasin de Tabac - AU - No. 457 Rue SUSSEX. Une visite est respectueusement sollicitée.

A. LALONDE, JOS. SENECAI, Entrepreneur de Pompes Funébres, 265 et 261 RUE DALHOUSIE, OTTAWA. A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario. Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tous ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funébres. Les personnes donnant leur commandes au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point. Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandes. On peut s'adresser chez M. Senecai la nuit comme le jour.

A. PHILIPPE E. PANET, L. B. Solliciteur, Procureur, Notaire, etc. BUREAU: Coin des Rues RIDEAU ET SUSSEX, OTTAWA. Entrée: sur la rue Sussex. 1er juin 1883.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de-Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, ONT. B. P. - Boîte 68. 24 Fév 1883.

SPRUCINE

Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Croupe et de toutes les maladies de la Gorge et des Poulmons. A vendre partout à 25c et 50c la bouteille. B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal.

Sirop des Enfants du Dr Goderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc. Demandez le Sirop du DR GODERRE et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis. PRIX, 25 Cts LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal.

Pilules de Noix Longues Composées De MCGALE. Récovertes en sucre. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas le mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, DE MCGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public. B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal.

Pilules de Noix Longues Composées

DES SOUMISSIONS cachetées, endossées "Soumissions pour habillements militaires et approvisionnement des Magasins" adressées au sous-séjour, seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI, LE 7 NOVEMBRE, 1883. On peut se procurer des formes imprimées de soumissions, contenant des renseignements du Département à Ottawa, et aux Magasins Militaires suivants, où on peut examiner des modèles cachetés de tous les articles, savoir: Le bureau du Magasin Militaire à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec et St-Jean N. B. Toute soumission ne sera reçue, si elle n'est faite ainsi sur des formes imprimées. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une banque canadienne au montant de dix pour cent, sur la valeur total des articles pour lesquels la soumission est faite, qui sera forfait si la partie qui a fait la soumission refuse d'exécuter le contrat, à la sommation qui lui en sera faite, ou si elle manque de compléter ce pour quoi elle a soumissionné. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu. C. EUG. PANET, Député du Ministre de la Milice et de la défense. Ottawa, 2 octobre, 1883.

DES SOUMISSIONS cachetées, endossées "Soumissions pour habillements militaires et approvisionnement des Magasins" adressées au sous-séjour, seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI, LE 7 NOVEMBRE, 1883. On peut se procurer des formes imprimées de soumissions, contenant des renseignements du Département à Ottawa, et aux Magasins Militaires suivants, où on peut examiner des modèles cachetés de tous les articles, savoir: Le bureau du Magasin Militaire à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec et St-Jean N. B. Toute soumission ne sera reçue, si elle n'est faite ainsi sur des formes imprimées. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une banque canadienne au montant de dix pour cent, sur la valeur total des articles pour lesquels la soumission est faite, qui sera forfait si la partie qui a fait la soumission refuse d'exécuter le contrat, à la sommation qui lui en sera faite, ou si elle manque de compléter ce pour quoi elle a soumissionné. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu. C. EUG. PANET, Député du Ministre de la Milice et de la défense. Ottawa, 2 octobre, 1883.

DES SOUMISSIONS cachetées, endossées "Soumissions pour habillements militaires et approvisionnement des Magasins" adressées au sous-séjour, seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI, LE 7 NOVEMBRE, 1883. On peut se procurer des formes imprimées de soumissions, contenant des renseignements du Département à Ottawa, et aux Magasins Militaires suivants, où on peut examiner des modèles cachetés de tous les articles, savoir: Le bureau du Magasin Militaire à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec et St-Jean N. B. Toute soumission ne sera reçue, si elle n'est faite ainsi sur des formes imprimées. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une banque canadienne au montant de dix pour cent, sur la valeur total des articles pour lesquels la soumission est faite, qui sera forfait si la partie qui a fait la soumission refuse d'exécuter le contrat, à la sommation qui lui en sera faite, ou si elle manque de compléter ce pour quoi elle a soumissionné. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu. C. EUG. PANET, Député du Ministre de la Milice et de la défense. Ottawa, 2 octobre, 1883.

DES SOUMISSIONS cachetées, endossées "Soumissions pour habillements militaires et approvisionnement des Magasins" adressées au sous-séjour, seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI, LE 7 NOVEMBRE, 1883. On peut se procurer des formes imprimées de soumissions, contenant des renseignements du Département à Ottawa, et aux Magasins Militaires suivants, où on peut examiner des modèles cachetés de tous les articles, savoir: Le bureau du Magasin Militaire à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec et St-Jean N. B. Toute soumission ne sera reçue, si elle n'est faite ainsi sur des formes imprimées. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une banque canadienne au montant de dix pour cent, sur la valeur total des articles pour lesquels la soumission est faite, qui sera forfait si la partie qui a fait la soumission refuse d'exécuter le contrat, à la sommation qui lui en sera faite, ou si elle manque de compléter ce pour quoi elle a soumissionné. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu. C. EUG. PANET, Député du Ministre de la Milice et de la défense. Ottawa, 2 octobre, 1883.

DES SOUMISSIONS cachetées, endossées "Soumissions pour habillements militaires et approvisionnement des Magasins" adressées au sous-séjour, seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI, LE 7 NOVEMBRE, 1883. On peut se procurer des formes imprimées de soumissions, contenant des renseignements du Département à Ottawa, et aux Magasins Militaires suivants, où on peut examiner des modèles cachetés de tous les articles, savoir: Le bureau du Magasin Militaire à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec et St-Jean N. B. Toute soumission ne sera reçue, si elle n'est faite ainsi sur des formes imprimées. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une banque canadienne au montant de dix pour cent, sur la valeur total des articles pour lesquels la soumission est faite, qui sera forfait si la partie qui a fait la soumission refuse d'exécuter le contrat, à la sommation qui lui en sera faite, ou si elle manque de compléter ce pour quoi elle a soumissionné. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu. C. EUG. PANET, Député du Ministre de la Milice et de la défense. Ottawa, 2 octobre, 1883.